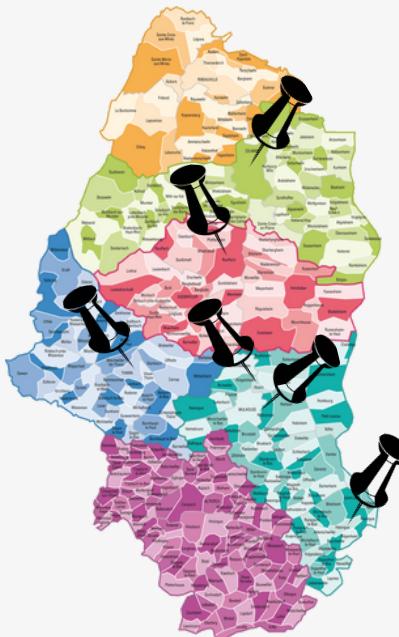


LES ACTEURS DE LA PCO-TND68 :



Nous
contacter



03.89.37.10.38



2, rue Henry Kuss,
68700 Aspach-Michelbach



pco@aufildelavie.fr

CONTACTS

Médecin coordinateur

Dr Serafyn Elodie

Référentes de parcours

Moser Rebecca, Pavlovic Dragana

Roess Léa, Uhlen Claire

Chargées de développement réseau

Baron Julie, Ruff Eugénie

Assistante de Direction - Secrétaire Médicale

Mandereau Sylvie, Marseille Laurine



Plateforme de Coordination et d'Orientation
pour les enfants susceptibles de présenter
un Trouble du Neuro Développement

COORDINATION DU PARCOURS POUR LES TROUBLES DU NEURO- DEVELOPPEMENT

de l'enfant de 0 à 12 ans
sur le territoire du Haut-Rhin

A l'attention des
familles, parents

Si vous vous
questionnez sur le
développement de
votre enfant

VOUS ÊTES PARENT

Et vous souhaitez une solution pour prendre en charge les éventuelles difficultés de développement de votre enfant ?

L'équipe de la PCO-TND coordonne le parcours de bilans et d'interventions précoces sur le territoire du Haut-Rhin :

- accélère l'accès à des bilans et interventions précoces, grâce à l'adressage vers des professionnels libéraux (ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, neuropsychologue, ayant contractualisé avec la PCO-TND),
- favorise le diagnostic lorsque cela est cliniquement possible,
- réduit le risque de sur-handicap et favorise l'inclusion scolaire.

L'IMPORTANCE D'AGIR

De 0 à 6 ans, le cerveau des enfants peut plus facilement évoluer, s'adapter, et ainsi compenser un problème ou contourner des difficultés, à condition d'être stimulé par des professionnels compétents.

De 7 à 12 ans, un accompagnement pédagogique doit être mis en œuvre prioritairement par les enseignants et pourra ensuite être complété par un parcours à la PCO-TND lorsque cela n'est pas suffisant.

FONCTIONNEMENT DU PARCOURS

01

Repérage des signes d'alerte par vous, les professionnels de la petite enfance, les professionnels scolaires ou un médecin.

02

Un médecin devra nous adresser le bilan de la situation de votre enfant grâce aux guides de repérage :

- Avec votre accord,
- Uniquement sur ViaTrajectoire,
- **Volets famille** et enseignant complémentaires à partir de 7 ans.

03

Le médecin coordinateur de la PCO-TND validera ou non le formulaire de repérage dans les 15 jours après sa réception. Une fois validé, un **courrier de confirmation** vous sera adressé.

04

Le courrier mentionnera notamment les **professionnels libéraux** contractuels avec qui vous pourrez prendre **directement rendez-vous** pour un bilan, puis une prise en charge si nécessaire.

GUIDES DE REPÉRAGE

L'orientation vers la PCO-TND est faite par le **médecin** (traitant, pédiatre, scolaire, PMI) via un guide de repérage distinct suivant l'âge de votre enfant (0-6 ans ou 7-12 ans), téléchargeable sur :



<https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2024-03/Brochure-reperage-precoce-TND-moins-de-7-ans-version-a-remplir.pdf>

MODALITÉS

- Il s'agit d'un service **entièlement gratuit**. La consultation dédiée avec votre médecin et l'ensemble des bilans et suivis des professionnels libéraux (ayant contractualisé) sont **pris en charge par l'Assurance maladie**.
- Le parcours dure 1 an, renouvelable 1 fois. Un point d'étape sera fait avec vous à 6 mois puis à 1 an.
- Le parcours **n'est pas cumulable avec une allocation couvrant les mêmes besoins**.